

LILLE

Asphyxié par le gaz

Un employé au greffe du Tribunal Civil de Lille, M. Victor Lherbier, 45 ans, demeurant, 39, rue Frisonnes, a été trouvé chez lui, hier matin vers 9 heures, gisant à terre près de son réchauffeur à gaz et ne donnant plus signe de vie.

LA CAMBRIOLAGE AU TRAVAIL

Depuis quelques jours, une bande de cambrioleurs opérant à Lille, ainsi qu'on a pu s'en rendre compte en lisant notre chronique, ne se contente pas de cambrioler les domiciles, mais elle s'attaque également à des établissements industriels.

RUE DES PAVILLONS

Un vol de 3 à 4.000 francs a été commis dans la nuit du 3 au 4, au domicile et au préjudice de M. Charles Derquenne, 62 ans, entrepreneur aux ateliers d'Hellemmes, demeurant à Lille, rue des Pavillons.

LA PLAQUE DU CONSULAT BELGE

Un cours de l'avant-dernière nuit, un individu jusqu'à présent demeuré inconnu, a enlevé, à rue Basse la plaque indicatrice du consulat belge.

Au Parquet

Un commerçant tournois, M. Houvez, qui avait été arrêté à la suite d'une double tentative d'assassinat, commise vis-à-vis de son oncle, sur un objet et une cabaretière de Roubaix, a été remis hier en liberté définitive.

UNE MISE EN LIBERTÉ

M. Merclier, juge d'instruction a fait remettre hier soir en liberté provisoire, la femme Durange, demeurant à Lille, qui était inculpée de la mort de son mari par suite de son inculpation d'intelligence avec l'ennemi.

VOIES URINAIRES

Un commerçant tournois, M. Houvez, qui avait été arrêté à la suite d'une double tentative d'assassinat, commise vis-à-vis de son oncle, sur un objet et une cabaretière de Roubaix, a été remis hier en liberté définitive.

LE MONGY VA ETRE DETOURNE

A partir de la rue des Canonnières, les rails du tramway Mongy suivent le milieu de la rue.

CHEZ LES COMMISSAIRES DE POLICE

Les commissaires de police du département du Nord se sont réunis dimanche, au commissariat central de Lille, pour y discuter de leurs attributions professionnelles et élire leurs délégués à l'Association professionnelle.

VALENCIENNES

En raison du grand nombre d'affaires judiciaires, les poursuites intentées contre les propriétaires pour hausse illicite des loyers ont été renvoyées à une audience ultérieure.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — Un inconnu recherché par la gendarmerie a enlevé, au préjudice de M. Delhouze, cultivateur, 2 roues de charnières, estimées 30 francs.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — M. Fozouls, professeur de lettres, parlait de Molière et de son œuvre. Le 1er acte de « L'Avare », ainsi que le 1er acte de « Bourgeois gentilhomme » furent interprétés par M. Grand du Théâtre de Lausanne.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — Nicolas Leteflyze, 28 ans, marchand forain actuellement à Grand-cour, coupe aux époux Adrien, hôteliers à Sars-Poteries et bris de clôture : 100 francs.

"Business are Business"

COMMENT UN MARCHAND D'ORANGES SE JOUA DE LA DOUANE, ET SOLUTIONNA LE PROBLEME DE LA VIE CHÈRE!

Il est des hommes qui paraissent vraiment être nés pour les affaires et qui ont le talent de se tirer de toutes les situations, si compliquées qu'elles soient.

L'Espagnol en question avait commandé il y a quelques mois pour 4.000 francs d'oranges dans son pays d'origine. La marchandise devait être livrée ces temps derniers, mais il se produisit un empêchement que notre commerçant n'avait pas prévu.

Après entente avec l'expéditeur, au lieu de faire passer les Pyrénées aux fruits juifs et savoureux, le commerçant accompli les embarqua tout simplement à destination de la Belgique, où les droits de douane sont relativement peu élevés puisqu'ils n'atteignent pour l'envoi que la somme de deux cent francs.

De la Belgique, les oranges furent dirigées vers Lille, par voie de fer. L'astucieux commerçant payait bien encore quelques droits, et perdit peut-être une partie de ses fruits, mais malgré cela, le tour était joué et la commande put être liquidée en rapportant le bénéfice espéré à l'inventeur de la ruse.

On dit que les oranges furent vendues à Lille à un prix très abordable. Avis aux amateurs qui s'efforcent de résoudre le problème de la vie chère!

LA PLAQUE DU CONSULAT BELGE

UN INCONNU L'A ENLEVÉE

Un cours de l'avant-dernière nuit, un individu jusqu'à présent demeuré inconnu, a enlevé, à rue Basse la plaque indicatrice du consulat belge. Cette plaque, en toile émaillée, n'a que peu de valeur et la gravité du fait n'a été envisagée exclusivement qu'au point de vue moral.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — Entre MAROCAINS. — Mathiana Kalak, demeurant rue de l'Église, a porté plainte contre Abdallah Salem, ouït Marocain, qui lui a dérobé des effets valant 250 francs et qui a pris la fuite. La gendarmerie enquête.

ARRONDISSEMENT DE BETHENCOURT

ARRONDISSEMENT DE BETHENCOURT. — M. Fozouls, professeur de lettres, parlait de Molière et de son œuvre. Le 1er acte de « L'Avare », ainsi que le 1er acte de « Bourgeois gentilhomme » furent interprétés par M. Grand du Théâtre de Lausanne.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

ARRONDISSEMENT D'ARRAS. — Adeodat Bénévolet, 34 ans, à Simecourt, pour coups, 30 fr. d'amende. — Martin Wanders, 35 ans, à Lambres, pour le même motif, 30 fr. d'amende.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — Un inconnu recherché par la gendarmerie a enlevé, au préjudice de M. Delhouze, cultivateur, 2 roues de charnières, estimées 30 francs.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — M. Fozouls, professeur de lettres, parlait de Molière et de son œuvre. Le 1er acte de « L'Avare », ainsi que le 1er acte de « Bourgeois gentilhomme » furent interprétés par M. Grand du Théâtre de Lausanne.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — Nicolas Leteflyze, 28 ans, marchand forain actuellement à Grand-cour, coupe aux époux Adrien, hôteliers à Sars-Poteries et bris de clôture : 100 francs.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — Nicolas Leteflyze, 28 ans, marchand forain actuellement à Grand-cour, coupe aux époux Adrien, hôteliers à Sars-Poteries et bris de clôture : 100 francs.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

ARRONDISSEMENT D'ARRAS. — Adeodat Bénévolet, 34 ans, à Simecourt, pour coups, 30 fr. d'amende. — Martin Wanders, 35 ans, à Lambres, pour le même motif, 30 fr. d'amende.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE. — Adeodat Bénévolet, 34 ans, à Simecourt, pour coups, 30 fr. d'amende. — Martin Wanders, 35 ans, à Lambres, pour le même motif, 30 fr. d'amende.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — Entre MAROCAINS. — Mathiana Kalak, demeurant rue de l'Église, a porté plainte contre Abdallah Salem, ouït Marocain, qui lui a dérobé des effets valant 250 francs et qui a pris la fuite.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE. — Adeodat Bénévolet, 34 ans, à Simecourt, pour coups, 30 fr. d'amende. — Martin Wanders, 35 ans, à Lambres, pour le même motif, 30 fr. d'amende.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

ARRONDISSEMENT D'ARRAS. — Adeodat Bénévolet, 34 ans, à Simecourt, pour coups, 30 fr. d'amende. — Martin Wanders, 35 ans, à Lambres, pour le même motif, 30 fr. d'amende.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — Un inconnu recherché par la gendarmerie a enlevé, au préjudice de M. Delhouze, cultivateur, 2 roues de charnières, estimées 30 francs.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — M. Fozouls, professeur de lettres, parlait de Molière et de son œuvre. Le 1er acte de « L'Avare », ainsi que le 1er acte de « Bourgeois gentilhomme » furent interprétés par M. Grand du Théâtre de Lausanne.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — Nicolas Leteflyze, 28 ans, marchand forain actuellement à Grand-cour, coupe aux époux Adrien, hôteliers à Sars-Poteries et bris de clôture : 100 francs.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — Nicolas Leteflyze, 28 ans, marchand forain actuellement à Grand-cour, coupe aux époux Adrien, hôteliers à Sars-Poteries et bris de clôture : 100 francs.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

ARRONDISSEMENT D'ARRAS. — Adeodat Bénévolet, 34 ans, à Simecourt, pour coups, 30 fr. d'amende. — Martin Wanders, 35 ans, à Lambres, pour le même motif, 30 fr. d'amende.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE. — Adeodat Bénévolet, 34 ans, à Simecourt, pour coups, 30 fr. d'amende. — Martin Wanders, 35 ans, à Lambres, pour le même motif, 30 fr. d'amende.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — Entre MAROCAINS. — Mathiana Kalak, demeurant rue de l'Église, a porté plainte contre Abdallah Salem, ouït Marocain, qui lui a dérobé des effets valant 250 francs et qui a pris la fuite.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE. — Adeodat Bénévolet, 34 ans, à Simecourt, pour coups, 30 fr. d'amende. — Martin Wanders, 35 ans, à Lambres, pour le même motif, 30 fr. d'amende.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

ARRONDISSEMENT D'ARRAS. — Adeodat Bénévolet, 34 ans, à Simecourt, pour coups, 30 fr. d'amende. — Martin Wanders, 35 ans, à Lambres, pour le même motif, 30 fr. d'amende.

SPORTS & JEUX

FOOTBALL ASSOCIATION

LIÈGE CONTRE LILLE. — UN GRAND MATCH INTERNATIONAL. — C'est toujours un régal que de voir évoluer sur nos terrains de football, les grandes équipes belges.

ATHLÉTISME

LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ « L'ÉLAN », 28, rue d'Austerlitz, sont convoqués en assemblée mensuelle, le dimanche 15 courant à 10 heures du matin.

LES COQS

C'est dimanche prochain 15 janvier qu'aura lieu chez Armand Ollivierre « Au Grand Jeu d'Arr ».

LA VIE OUVRIÈRE

La Bourse du Travail de Tourcoing, ayant son siège, 96, rue de Guisnes, porte à la connaissance de la classe ouvrière de toutes les corporations, que seuls, les Syndicats du Textile des Métaux, des Transports, des Cuirs et Peaux, des Cheminots, des Travailleurs Municipaux, des Typographes et des Postiers, ont reçu des Cartes Confédérales de l'année 1922.

LA VIE OUVRIÈRE

En conséquence, nous avertissons que nos Cartes Confédérales sont de couleur orange et les couvertures portant le cachet de l'Internationale Syndicale d'Amsterdam.

LA VIE OUVRIÈRE

En conséquence, nous avertissons que nos Cartes Confédérales sont de couleur orange et les couvertures portant le cachet de l'Internationale Syndicale d'Amsterdam.

LA VIE OUVRIÈRE

En conséquence, nous avertissons que nos Cartes Confédérales sont de couleur orange et les couvertures portant le cachet de l'Internationale Syndicale d'Amsterdam.

LA VIE OUVRIÈRE

En conséquence, nous avertissons que nos Cartes Confédérales sont de couleur orange et les couvertures portant le cachet de l'Internationale Syndicale d'Amsterdam.

LA VIE OUVRIÈRE

En conséquence, nous avertissons que nos Cartes Confédérales sont de couleur orange et les couvertures portant le cachet de l'Internationale Syndicale d'Amsterdam.

SPORTS & JEUX

FOOTBALL ASSOCIATION

LIÈGE CONTRE LILLE. — UN GRAND MATCH INTERNATIONAL. — C'est toujours un régal que de voir évoluer sur nos terrains de football, les grandes équipes belges.

ATHLÉTISME

LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ « L'ÉLAN », 28, rue d'Austerlitz, sont convoqués en assemblée mensuelle, le dimanche 15 courant à 10 heures du matin.

LES COQS

C'est dimanche prochain 15 janvier qu'aura lieu chez Armand Ollivierre « Au Grand Jeu d'Arr ».

LA VIE OUVRIÈRE

La Bourse du Travail de Tourcoing, ayant son siège, 96, rue de Guisnes, porte à la connaissance de la classe ouvrière de toutes les corporations, que seuls, les Syndicats du Textile des Métaux, des Transports, des Cuirs et Peaux, des Cheminots, des Travailleurs Municipaux, des Typographes et des Postiers, ont reçu des Cartes Confédérales de l'année 1922.

LA VIE OUVRIÈRE

En conséquence, nous avertissons que nos Cartes Confédérales sont de couleur orange et les couvertures portant le cachet de l'Internationale Syndicale d'Amsterdam.

LA VIE OUVRIÈRE

En conséquence, nous avertissons que nos Cartes Confédérales sont de couleur orange et les couvertures portant le cachet de l'Internationale Syndicale d'Amsterdam.

LA VIE OUVRIÈRE

En conséquence, nous avertissons que nos Cartes Confédérales sont de couleur orange et les couvertures portant le cachet de l'Internationale Syndicale d'Amsterdam.

LA VIE OUVRIÈRE

En conséquence, nous avertissons que nos Cartes Confédérales sont de couleur orange et les couvertures portant le cachet de l'Internationale Syndicale d'Amsterdam.

LA VIE OUVRIÈRE

En conséquence, nous avertissons que nos Cartes Confédérales sont de couleur orange et les couvertures portant le cachet de l'Internationale Syndicale d'Amsterdam.